



Pommier / Poirier

N°07
29/03/2018

Edition Sud Nouvelle-Aquitaine
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : la maturation des périthèces s'accélère, toute pluie peut donner lieu à des projections significatives. Le risque pourrait être élevé avec les pluies annoncées pour cette fin de semaine et pour la semaine à venir.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours pour les variétés de poirier à débourrement précoce. L'évolution des températures est à surveiller.
- **Pucerons** : la période à risque est en cours.
- **Tordeuse orientale** : le vol devrait débuter dans les prochains jours.
- **Acariens rouges** : les éclosions progressent lentement.

Poirier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » à la fin du bulletin.

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°07
du 29/03/2018 »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier

En Lot-et-Garonne : stade C « gonflement apparent » (BBCH 53) pour Canada ; stade C3 « éclatement du bourgeon » (BBCH 54) - stade D « apparition des boutons floraux » (BBCH 55) pour Golden et Chantecler ; stade D - D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) pour Fuji, Gala et Granny ; stade E - E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) pour Braeburn et Pink Lady.

En Gironde : stade C « gonflement apparent » (BBCH 53) pour Golden à stade D « apparition des boutons floraux » (BBCH 55) - D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) pour Gala.

En Dordogne : stade C à C3 « éclatement du bourgeon » (BBCH 54) pour Golden à début D « apparition des boutons floraux » (BBCH 55) pour Gala ; stade D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) pour Fuji et Granny.

En Charentes : stade B « début de gonflement » (BBCH 51) - stade C « gonflement apparent » (BBCH 53) pour Canada ; stade C à C3 « éclatement du bourgeon » (BBCH 54) pour Golden et Chantecler à début D « apparition des boutons floraux » (BBCH 55) pour Gala.



Stade C3



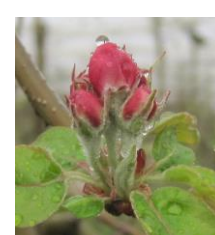
Stade D



Stade D3



Stade E



Stade E2

Poirier

En Lot-et-Garonne : stade D « apparition des boutons floraux » (BBCH 55) - D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) pour Comice à début E « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57) pour William's et Conférence ; stade E - E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) à F-F2 « floraison » (BBCH 63) pour Harrow Sweet et Passe Crassane.

En Gironde : stade D « apparition des boutons floraux » (BBCH 55) - D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) pour Comice à début E - E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) pour William's ; stade E-E2 (BBCH 57-59) à F-F2 « floraison » (BBCH 63) pour Passe Crassane.



Stade D3



Stade E



Stade E2



Stade F



Stade F2

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Tavelure

Selon les données issues du modèle tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les pluies des 23-25 mars ont pu localement donner lieu à des contaminations de niveau variable selon les postes. Les pluies qui ont débuté le 27 mars ont quant à elles engendré des contaminations de niveau « grave » sur la majorité des secteurs.

Contaminations enregistrées sur la période du 22 au 28 mars

Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*	
47	Beaupuy	27/03 à 01h au 29/03 à 04h	Grave
		24/03 à 20h au 26/03 à 08h	Assez Grave
	Béquin	26/03 à 20h au 28/03 à 04h	Grave
	Ste-Livrade-sur-Lot	26/03 à 21h au 29/03 à 05h	Grave
33	Les Leves	24/03 à 00h au 29/03 à 02h	Grave
	Quinsac	27/03 à 00h au 29/03 à 05h	Grave
		24/03 à 23h au 24/03 à 10h	Assez Grave
		22/03 à 23h au 24/03 à 10h	Légère
24	Lanxade	27/03 à 03h au 29/03 à 06h	Grave
	Port-Ste-Foy	27/03 à 03h au 29/03 à 04h	Grave
		24/03 à 02h au 26/03 à 07h	Assez Grave
16	Le Tâtre	26/03 à 20h au 29/03 à 05h	Grave
		25/03 à 06h au 26/03 à 05h	Légère

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

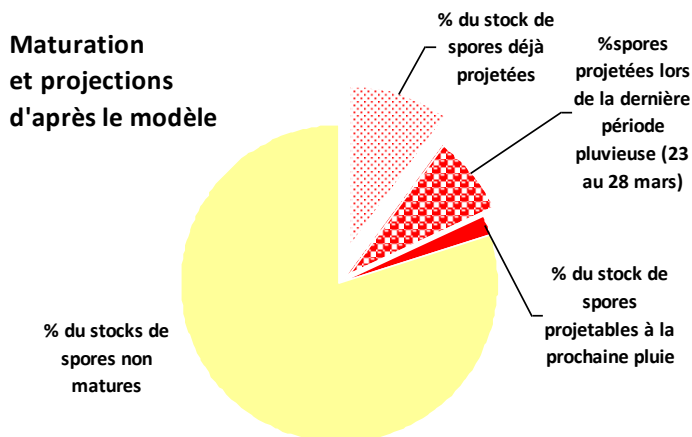
* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections importantes lors des pluies de fin de semaine dernière (22-24 mars) et de ce début de semaine (26-27 mars).

D'après le modèle, la maturation des périthèces s'accélère, le stock de spores projetables progresse actuellement de 1 à 2,2% par jour.

Selon les sites, 5 à 11% du potentiel annuel aurait été projeté lors de la période pluvieuse du 23 au 28 mars.

Suite aux dernières pluies, le stock de spores projetables oscille, à ce jour, entre 1 et 2,2 % du stock annuel.



Evaluation du risque

La maturation des périthèces s'accélère, toute pluie peut donner lieu à des projections significatives.

Le risque tavelure est élevé pour les jours à venir compte tenu de la durée de la période pluvieuse annoncée et de la hausse des températures prévue.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

• Feu Bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est en cours sur poiriers et va débiter pour les pommiers à débourrement précoce. Les conditions climatiques annoncées à partir du début de semaine prochaine (pluie + températures minimales proches de 10°C et maximales de l'ordre de 18°C) pourraient être favorables aux infections, il faut rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

• Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommiers, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Sur arbres sensibles, les premiers symptômes (liés aux infections de l'année dernière) sont observés.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ. Les rameaux atteints sont repérables par leur aspect grêle et rabougri ainsi que par la forme ébouriffée des écailles des bourgeons.



Oïdium

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• Puceron cendré du pommier

Les éclosions des œufs d'hiver de pucerons se poursuivent.

Dans nos parcelles de référence, le pourcentage de bourgeons occupés par des fondatrices augmente et des enroulements du feuillage sont observés.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours.



Dégât de puceron cendré

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

• Anthonome du pommier

En parcelles sensibles, et dans les parcelles touchées l'année dernière, un suivi régulier par battage à partir du stade B (BBCH 51) au stade D (BBCH 55) permet d'évaluer l'importance des populations.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés n'ayant pas dépassé le stade D (BBCH 55).

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

• Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage, à ce jour, aucune capture n'a été enregistrée. Les conditions humides et venteuses ainsi que les températures encore inférieures aux normales de saison au cours de ces derniers jours n'ont pas été favorables au démarrage du vol. Il devrait débuter dans les prochains jours si la hausse des températures annoncée se confirme.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone doivent être en place.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier (qui débute généralement autour de mi-avril).

• Tordeuses de la pelure

Les tordeuses de la pelure, *Capua* et *Pandemis* hivernent à l'état de larves et reprennent leur activité fin mars-début avril. Les larves pénètrent dans les bourgeons et rongent les organes foliaires et floraux qu'elles fixent ensemble par des fils de soie.

Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve.

• Acariens rouges

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, montre que les éclosions progressent lentement.

Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve et avec des prévisions de températures moyennes de l'ordre de 11 à 12°C pour les jours à venir, le stade 50% d'éclosions pourrait être atteint à partir du 10-15 avril pour les secteurs les plus précoces et à compter du 14-18 avril pour les zones plus tardives.

- **Psylle du poirier**

Les stades larvaires évoluent et les larves se cachent actuellement dans les corymbes.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

- **Phytopte du poirier**

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui reprend son activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3). Ils colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

Mesures prophylactiques : Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

- **Cécidomyie des poirettes**

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels. La femelle pond dans les bourgeons encore fermés (au stade D3 du poirier). Dès la fin de la floraison, les larves se développent dans les très jeunes fruits qui prennent l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période est en cours pour les variétés au stade D3.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

- **Cécidomyie des feuilles**

La cécidomyie des feuilles est un moucheron (1,5 à 2 mm) qui pond à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.

Sur notre réseau de piégeage, aucune capture n'a été enregistrée cette semaine.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

- **Hoplocampe**

L'hoplocampe est un ravageur occasionnel dont la présence peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs. Leur installation est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

- **Xylébore disparate**

Le xylébore disparate (*Xyleborus dispar*) s'attaque à de nombreuses espèces végétales avec une préférence pour les arbres fruitiers. La présence de ce petit coléoptère, brun-noir au corps cylindrique, débute sur des arbres affaiblis (problème nutritionnel, asphyxie racinaire, gel hivernal, bactériose...). Il creuse dans le bois des galeries profondes qui provoquent un dessèchement brutal des rameaux et des pousses au printemps. On observe au niveau des branches et des troncs de petits trous d'environ 2 mm

de diamètre. L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée (au moins 18°C).

Evaluation du risque

La hausse des températures annoncée à partir du début de semaine prochaine devrait être favorable à l'émergence des adultes.

Mesures prophylactiques : les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

• Auxiliaires

Les auxiliaires sont encore discrets, mais on peut actuellement observer la présence de pucerons parasités ainsi que des petites araignées qui à cette période peuvent être prédatrices des fondatrices de pucerons.



Puceron parasité

(Crédit Photo : E.M archesan – FDGDON 47)

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".